Jour de séance 54 le mercredi 16 avril 2014

10 h

Prière.

M. Killen, du Comité permanent de l'éducation, présente le premier rapport du comité, ainsi qu'il suit :

le 16 avril 2014

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de l'éducation demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 18, 19 et 26 février, le 18 mars et le 1er avril 2014 pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 13 février 2014.

Le comité fait rapport qu'il a adopté et recommande à la Chambre les prévisions budgétaires dont il a été saisi et qui sont exposées dans le présent rapport.

Je propose, appuyé par la députée de Restigouche-la-Vallée, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Carl Killen, député

Le rapport du comité est ainsi libellé :

Voici les crédits adoptés par le comité :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015
COMPTE ORDINAIRE

	Votés ($)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	
Services généraux et autres services d'enseignement	10 535 000

Enseignement primaire et secondaire	1 002 017 000
Développement de la petite enfance	73 219 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	1 085 718 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	
Écoles publiques - Biens d'équipement	2 306 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2014-2015

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Éducation et Développement de la petite enfance .. .	350 000
AVANCES DE PETITE CAISSE	
Éducation et Développement de la petite enfance .. .	122 000

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

M. Tait, du Comité permanent des prévisions budgétaires, présente le premier rapport du comité, ainsi qu'il suit :

le 16 avril 2014

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des prévisions budgétaires demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 18, 20, 24 et 25 février, les 12, 19, 20, 21 et 27 mars et les 2, 3 et 9 avril 2014 pour étudier les prévisions budgétaires dont il a été saisi sur résolution de la Chambre le 13 février et le 14 mars 2014.

Le comité fait rapport qu'il a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et a adopté plusieurs crédits. Le comité recommande que la Chambre adopte les crédits qu'il a votés, énumérés dans le rapport ci-joint.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,
(signature)
Glen Tait, député

Le rapport du comité est ainsi libellé :

Voici les crédits adoptés par le comité :

BUDGET PRINCIPAL 2014-2015
COMPTE ORDINAIRE

	Votés ($)
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES	
Services de gestion	3 606 000
Programmes visant l'industrie et politiques	20 156 000
Développement régional	12 802 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	36 511 000
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Administration	2 888 000
Développement des entreprises et du commerce	4 295 000
Développement local	9 800 000
Aide stratégique	9 900 000
Société de développement régional	71 156 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Moins : recettes réservées	750 000
Votés	97 236 000
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES	
Administration	698 000

Gestion des politiques et création et expansion des entreprises	3 797 000
Exploration, mise en valeur et gestion des ressources	4 635 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	9 077 000

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Services généraux	4 412 000
Gouvernements locaux	118 529 000
Environnement	12 480 000
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	280 000
Financement communautaire	156 000
Gouvernance locale et régionale	1 046 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Moins : recettes réservées	1 067 000
Votés	135 783 000

INVESTIR NOUVEAU-BRUNSWICK

Investir NB	4 913 000
Aide stratégique	12 725 000
Votés	17 638 000

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Services généraux et autres	12 426 000
Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse	123 499 000
Soins de longue durée	590 908 000
Sécurité du revenu	246 824 000
Services d'habitation	86 202 000
Autres prestations	32 200 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Moins : recettes réservées	2 000 000
Votés	1 090 006 000

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE

Administration	15 780 000

Politiques, planification et développement stratégique	2 001 000
Entretien	53 281 000
Entretien pendant l'hiver	60 200 000
Construction des ponts et des routes	1 540 000
Groupe des bâtiments	120 423 000
Société de voirie du Nouveau-Brunswick	20 222 000
Moins : crédits législatifs	19 699 000
Moins : recettes réservées	40 000
Votés	253 708 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES	
Entretien des marais	400 000
Biens d'équipement	200 000
Votés	600 000
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Société de développement régional : Développement économique et innovation	4 125 000
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Districts de services locaux	500 000
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE	
Ponts permanents	48 911 000
Routes permanentes	85 642 000
Infrastructure routière dans les régions rurales	47 500 000
Programme du réseau routier national Canada - Nouveau-Brunswick	31 244 000
Travaux publics et infrastructure	298 110 000
Agence de gestion des véhicules	10 000 000
Moins : crédits législatifs	40 742 000
Votés	480 665 000

PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES	
Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick	1 600 000
Programmes de prêts	9 500 000
Votés	11 100 000
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Programme d'aide financière à l'industrie	60 000 000
Société de développement régional :	
Aide financière provenant du Programme de prêts du Fonds de développement économique et d'innovation pour le Nord du Nouveau-Brunswick	4 000 000
Aide financière provenant du Programme de prêts du Fonds de développement économique et d'innovation pour la région de Miramichi	1 000 000
Votés	65 000 000
INVESTIR NOUVEAU-BRUNSWICK	
Aide financière à l'industrie	30 000 000
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Habitation	4 905 000
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE	
Programme de prêts et avances	642 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2014-2015

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Agriculture, Aquaculture et Pêches	1 100 000
Développement social	1 900 000
Transports et Infrastructure	3 000 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Agriculture, Aquaculture et Pêches	24 000
Environnement et Gouvernements locaux	5 000
Développement social	24 000
Transports et Infrastructure	23 000

STOCKS

Agriculture, Aquaculture et Pêches	2 000 000
Développement social	100 000
Transports et Infrastructure	23 000 000

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

M. Boudreau invoque le Règlement ; il soutient que la déclaration de député de M. Malloch était antiréglementaire parce qu'elle constituait une attaque personnelle contre M. Fraser. Le président met en garde les députés contre de telles déclarations mais statue que celle de M. Malloch était dans les règles puisqu'elle n'a pas expressément désigné le député dont défense est prise.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Fraser, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 17 avril 2014, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 37, 48 puis 47.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. P. Robichaud, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que les délibérations que le Comité permanent des prévisions budgétaires, le Comité permanent de l'éducation et le Comité permanent des soins de santé ont tenues à la Chambre de l'Assemblée législative du 18 février au 8 avril 2014 inclusivement pour étudier les prévisions budgétaires dont ils ont été saisis par résolution de la Chambre le 13 février et le 14 mars 2014 soient consignées au *Journal des débats* de la quatrième session de la 57e législature du Nouveau-Brunswick. (Motion 54.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier, jusqu'à 15 h, les prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles, après quoi la deuxième lecture des projets de loi 65, 66, 67, 68, 69 et 62 sera appelée, puis la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 56, 49, 53, 54, 55, 42, 41 et 58.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. C. Landry.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h, sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 65, *Loi sur les courtiers en hypothèques,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 65 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 65, *Loi sur les courtiers en hypothèques,* est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur le traitement des poissons et fruits de mer,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 66 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur le traitement des poissons et fruits de mer,* est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur l'urbanisme,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 67 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur l'urbanisme,* est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 68 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur,* est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 69, *Loi modifiant la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 69 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 69, *Loi modifiant la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises,* est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 62, *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 62 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 62, *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien,* est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre se forme en Comité plénier, sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

41, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* ;
42, *Loi abrogeant la Loi sur les fondations pour les études supérieures* ;
49, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières* ;
53, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien* ;
54, *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux* ;
55, *Loi modifiant la Loi concernant les prêts sur salaire* ;
56, *Loi sur une stratégie pour le don d'organes et de tissus* ;
58, *Loi sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.